



Conseil d'administration

Réunion du 20mars 2013

84, avenue de Thiès -14000 CAEN - tél : 02.31.93.67.80.

Etaients présents

BOUVIER Eric
ANFRAY Martine
Louis Claire

Ordre du jour :

révision des statuts de l'Association

Après étude des statuts, 3 points nous paraissent à revoir :

L'article 6, dans lequel il est stipulé qu'un Conseil d'Administration doit être composé de 6 à 12 personnes.

Est-il possible qu'il passe à une composition de **3 à 12 personnes** ?

Est-on obligé de renouveler le Conseil d'Administration, chaque année, **par tiers** ?

L'article 7 qui précise que les membres du bureau doivent être au nombre de 3 minimum.

Peut-il être **réduit à 2** (le président, le trésorier) ?

Claire se charge de contacter la maison des Associations, pour répondre à nos 3 questions.